



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton		Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche, le 9 décembre 2018		<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 14 : Couvert (Temp. : -2 °C)				
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 14 : Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	14	<b>Courses de qualification</b>	2 BF	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	131/142
<b>Paris mutuels</b>	\$213,617				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Coles, Sharla	Frenette, Ben

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- L'entraîneur Francis Guillemette a été trouvé coupable pour n'avoir pas respecté la règle 17.17 de la CAJO, pour avoir retiré le cheval CLEVER THING de la 12<sup>ème</sup> course sans l'approbation des juges et il a reçu une sanction pécuniaire de \$100 (SB 50916). La règle 15.06 de la CAJO s'applique ; CLEVER THING pourrait être réclamé pour \$7,000 en Ontario pour 30 jours.

#### Courses :

- Jonathan Lachance est exempté de dix courses.
  - Melanie Plourde est exemptée d'une course.
  - Gary McDonald est exempté de trois courses.
  - Tyler Jones est exempté d'une course.
1. Rien à signaler.
  2. Rien à signaler.
  3. Examen de la performance du #6 ADAMNCAM (Normand Beaudoin) dans le dernier virage, le #6 était à l'intérieur de deux poteaux consécutifs, aucun placement n'est

requis puisque le cheval est arrivé en 8<sup>ème</sup> position (en dernier) ; aucune sanction pour Mr Beaudoin puisque le cheval avait visiblement passé sur une ligne. Rien à signaler.

4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Le #7 CROCADILE CANYON - équipement brisé (support de tête) avant le poteau de ¼ mille, ce qui lui provoque le bris, (il a été inscrit dans la statistique avec l'équipement brisé, il finit la course avec l'équipement brisé). Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Retrait (pour maladie) à la dernière minute par le Dr L. Atack-Berthiaume, vétérinaire officiel de la CAJO, du # 7 HARD ROCK; remboursement : \$75, le #7 a été inscrit sur la liste des vétérinaires pour 7 jours. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Examen de la course après le poteau de ¾ mille, le #8 PICK UP MAN (Guy Gagnon), qui est arrivé en 1<sup>ère</sup> position, a eu une course difficile et n'a provoqué aucune interférence au cheval #2 ARDYNE SPORTSTAR qui est arrivé en 3<sup>ème</sup> position (Stephane Pouliot); aucun placement n'est requis. Rien à signaler.  
Vidéo : <https://youtu.be/NNRs7laY-zg>
11. Rien à signaler.
12. Rien à signaler.
13. Rien à signaler.
14. Nouvel alcool test. Rien à signaler.

Réclamations :

- 5, le #8 GOLDIES BAD GIRL (2 réclamations) pour \$ 8,750 par Brett Riley & Gary Lee (Tom Riley entraîneur).
- 12, le #1 WALTZKING HANOVER (2 réclamations) pour \$ 7,000 par Amanda Riley, Brett Riley & Gary Lee (Tom Riley entraîneur).
- 12, le #7 MONTANA BEN (1 réclamation) pour \$ 7,000 par Amanda Riley, Brett Riley & Gary Lee (Tom Riley entraîneur).